



Evaluation Rapide de Protection sur les sites de PDI au centre Mabilé et au marché de bétail de Faladié de Bamako

	Dernière mise à jour	30 avril 2020
	Dates de l'ERP	30 avril 2020
	Localités affectées	Site de personnes déplacées internes et réfugiés (marché de bétail de Faladié)
	Populations affectées¹	<ul style="list-style-type: none"> • 178 ménages de 873 personnes en provenance du site de PDI de Faladié ont été relocalisés au centre Mabilé du 28 au 29 avril suite à l'incendie de leur site. D'autres ménages de PDI seraient encore sur le site de Faladié, ainsi que des membres de la communauté hôte, mais leur nombre est inconnu à ce jour. • 91 ménages de 159 réfugiés sont également sur le site de Faladié selon les derniers enregistrements du HCR et de la CNCR². Aucun ménage de réfugié n'est parti au centre Mabilé. • 63 ménages de 298 personnes étaient déjà présents au centre Mabilé avant l'incendie. • Selon la DRDS, un total de 114 ménages de 595 individus étaient présents à Faladié avant l'incendie.
	Déclencheur de l'ERP	Une évaluation rapide de protection (y inclue une dimension multi-sectorielle) a été déclenchée le 30 avril 2020 pour évaluer les besoins des personnes déplacées internes et des réfugiés affectés par l'incendie du site de Faladié à Bamako. L'évaluation rapide de protection a eu lieu sur le site de Faladié (où certains ménages affectés ont décidé de rester), ainsi qu'au centre Mabilé (où une grande partie des ménages affectés ont été relocalisés par la Protection Civile sur demande de la DRDS).
Méthodologie	L'équipe d'évaluation était composée de 25 membres représentant les organisations et	

¹ Ces chiffres ont été fournis par l'équipe des services de développement social (DRDS, Direction Régionale du Développement Social). Ce sont les chiffres officiels à ce jour. Il convient de noter cependant que le profilage des personnes et l'exactitude des données a représenté un défi dans les premiers jours suivant l'incident.

² Commission Nationale Chargée des Réfugiés.

		<p>agences suivantes : UNHCR (protection, abri), UNICEF (protection de l'enfant, WASH), UNFPA (violence basée sur le genre), PAM (sécurité alimentaire), OIM (protection), FAO (agriculture), DRC (protection), AMSS (protection), Solidarité Internationale (WASH), Association Pinal (traduction volontaire peulh).</p> <p>L'évaluation a été réalisée simultanément sur les deux sites : 4 équipes ont effectué l'évaluation au centre Mabilé (site de relocalisation des PDI après l'incendie) et 2 équipes se sont rendues à Faladié (site incendié). Les 6 équipes, composées chacune d'un évaluateur, d'un preneur de note et d'un traducteur, ont réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un exercice d'observation sur les différents sites ; - Six interviews d'informateurs clés ; - Sept groupes de discussion : <ul style="list-style-type: none"> o Deux groupes de discussion séparés avec les femmes et les hommes vivant sur le site du Centre Mabilé avant l'incendie ; o Deux groupes de discussion séparés avec les femmes et les hommes du site de Faladié relocalisés au centre Mabilé après l'incendie ; o Deux groupes de discussion séparés avec les hommes et les femmes déplacés internes qui sont restés sur le site de Faladié ; o Un groupe de discussion avec les réfugiés qui sont restés sur le site de Faladié. 				
	<p>Résumé des problèmes de protection rapportés</p>	<p>Pratique de la mendicité dans la rue par les adultes pour survenir aux besoins de base</p>	<p>Fouille des décharges d'ordure par les enfants pour récupérer les objets recyclables à vendre</p>	<p>Absence de prise en charge des femmes après l'accouchement</p>	<p>Perte/absence de documents d'état civils</p>	<p>Détresse émotionnelle des victimes de l'incendie</p>
<p>Carte de la zone de l'ERP : ajouter le nom du site/village et les coordonnées GPS ici</p>	<p>Résumé de la situation de protection et des aspects multisectoriels et recommandations à l'ICC</p>	<p>Le 28 avril 2020 dans l'après-midi, un incendie s'est déclaré sur le site de Faladié à Bamako, qui abrite des personnes déplacées internes et des réfugiés burkinabè. D'après les informations disponibles, cet incendie accidentel a été provoqué par des déchets brûlés par des habitants, à proximité du foin pour les animaux. Certains animaux attachés ont été calcinés, des biens des personnes déplacées ont été touchés et toutes les habitations détruites par les flammes. Bien que l'impact du feu ait été limité grâce à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, notamment pour éviter son expansion aux stations d'essence à proximité du site, le vent a rapidement étendu les dégâts et rendu la situation difficile à maîtriser.</p> <p>A la suite de l'incendie, les PDI et réfugiés du site se sont dispersés, certains ont été relocalisés par la Protection Civile au centre Mabilé ; d'autres sont restés sur le site incendié</p>				

de Faladié, qu'ils ne voulaient pas quitter pour rester auprès de leur bétail ou parce qu'ils estimaient être trop à l'étroit à Mabilé. Les PDI qui ont été relocalisées au centre Mabilé s'ajoutent à 63 ménages de 298 individus déjà présents depuis plusieurs mois à Mabilé.

Le centre Mabilé est une ancienne école composée d'une cour et d'un bâtiment de trois étages, avec terrasse accessible. Les pièces habitables à chaque niveau, réparties en moyenne entre 2 à 3 ménages, sont les suivantes :

- Six (6) salles de classes au niveau du RDC (Rez-de-chaussée) ;
- Sept (7) salles de classes au niveau R+1 (premier étage) ;
- Huit (8) salles de classes au niveau R+2 (deuxième étage) ;
- Sept (7) salles de classes au niveau R+3 (troisième étage).

Cet édifice compte donc au total 28 pièces habitées par les familles. En plus de salles de classes, 27 anciennes tentes avaient été installées par la Croix-Rouge Malienne (CRM) il y a 8 mois dans la cour. Il est estimé par le spécialiste abri qui faisait partie de l'équipe d'évaluation que les tentes pourraient ne pas résister à la pression lors de la saison des pluies et qu'elles devraient peut-être être remplacées d'ici 2 mois. Ajouté à cela, le niveau de promiscuité est particulièrement fort dans le contexte du COVID-19 et il est difficile de faire appliquer les gestes barrières et la distanciation physique nécessaire à la prévention et lutte contre le COVID-19.

Ceux qui sont restés à Faladié dorment en plein air sur les terres brûlées, où tout est à reconstruire. Seulement une poignée des éleveurs autochtones ont commencé à reconstruire les superstructures de leurs abris et enclos de vaches fait de paille et de bois reconstruits à la hâte. Les informateurs clés interrogés rapportent que les typologies de leur habitat d'origine sont de 78% de abris en bancos et à 22% des huttes (abris de fortune) qui étaient sécurisés avant la crise par de documents fonciers communaux et coutumiers. Une autre préoccupation se situe au niveau du cadre de vie sanitaire avec la présence de mouches et où 100% de familles défèquent à l'air libre par manque de latrines.

Il convient de noter que l'incident a brûlé presque tous les biens de la population résidente. Selon les hommes rencontrés sur place, « *à part les habits que nous portons, les chaussures, et les téléphones, nous avons tout perdu. Tout a été brûlé. Certains ont perdu leur économie (estimé de 50.000f à 150.000f), des pièces d'identité, les cartes NINA, les habits neufs et le coran* ». Selon la Protection Civile, l'incendie aurait fait un mort (un homme âgé).

Les sinistrés, en particuliers les femmes et les enfants, sont dans un état émotionnel qui mérite une prise en charge psychosociale immédiate. Les besoins en abri, en vivres, en

		<p>WASH et en protection sont très visibles et demandent une réponse urgente adaptée. Quant à la prévention du COVID-19, les équipes d'évaluation ont fait une brève sensibilisation sur la maladie et les gestes barrières lors des groupes de discussion notamment pour les femmes qui n'avaient que très peu d'information. Une sensibilisation approfondie sur les mesures barrières et un accès à l'eau sont nécessaires.</p> <p>Les PDI et réfugiés du centre Mabilé et de Faladié, sans distinction, définissent comme besoins prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Des vivres alimentaires, notamment du lait pour les enfants, et des ustensiles de cuisine.2. Des habits, des nattes et couvertures, d'autres biens-non alimentaires, de l'argent.3. Matériaux pour la reconstruction des abris (pour ceux resté sur le site de Faladie) avec de fortes propriétés de résistance à la flamme.4. L'accès aux services de santé, notamment pour les femmes enceintes/ayant accouché ; ainsi que dans le cadre du COVID-19. <p>Il convient de préciser que cette évaluation a été menée auprès des populations avant l'intervention d'un grand nombre d'organisations, qui, a date de la rédaction de ce rapport, ont déjà porté assistance via :</p> <ul style="list-style-type: none">- Distribution de coupon alimentaire (PAM)- Distribution de kits NFI comprenant des ustensiles de cuisine, nattes, couvertures et vêtements (UNHCR/OIM)- Intervention WASH et kits d'hygiène et sensibilisation pour la prévention COVID-19 : savon, sceau, gel hydroalcoolique (UNICEF/Solidarités Internationale/UNHCR)- Distribution de kits de dignité (UNICEF)- Dons privés (alimentaire et NFI) <p>Cette assistance a été pourvue principalement au Centre Mabilé. Sur le site de Faladié, seuls les ménages réfugiés ont reçu une assistance en kits NFI du HCR, a la demande de la DRDS qui ne souhaite pas que l'assistance soit fournie à Faladié.</p> <p>Les <u>principalement recommandations de protection</u> sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire une prise en charge psychologique rapide à travers des exercices de thérapies de groupe pour apaiser la colère et la frustration liées à l'incident.
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge des personnes en situation de handicap. - Mettre en place des espaces de jeu pour les enfants. - Organiser des sessions de sensibilisation sur le COVID-19, en mettant le focus sur les femmes et de manière ludique sur les enfants (Solidarités Internationale assurera cette prise en charge dès le 04/05). - Appuyer les ménages dans la reconstitution des moyens de subsistance perdus. 					
	Sévérité de la situation	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #a6c9ec;">1</td> <td style="background-color: #70ad47;">2</td> <td style="background-color: #f1c232;">3</td> <td style="background-color: #e67e22;">4</td> <td style="background-color: #e74c3c;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5			

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
Sécurité et protection générale	3	<p>Les PDI, notamment les femmes, déclarent se sentir en sécurité au centre Mabilé. Selon elles, les agents de police organisent des patrouilles régulières sur le site pendant la journée.</p> <p>Cependant, l'équipe n'a pas observé la présence d'agents de police au moment de l'évaluation et a pu noter l'absence totale d'électricité pendant la soirée/nuit, plongeant l'ensemble du site dans le noir. Cette situation doit être réglée au plus vite afin d'éviter l'exposition des populations à des risques de protection.</p> <p>Suite à la catastrophe, aucune personne n'a déclaré être victime de violation de droit, à part la perte de leurs matériels de travail et des marchandises (aliments, bétails...).</p> <p>Sur le site de Faladié, les personnes, qui ont décidé de rester sur place, sont exposées à des risques de protection accrus, la sécurité du site n'étant pas assurée. Par ailleurs, la terre est encore brûlante et les cendres de l'incendie peinent à s'éteindre, représentant un enjeu de santé publique mais également de sécurité pour ceux qui restent sur place. De nouveaux abris de paille et de bois sont érigés sur le site, amenant des risques de reprise de l'incendie.</p>	<p>Cluster Protection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver une solution au problème du manque d'électricité au Centre Mabilé (distribution de lampes torches, plaider auprès des services étatiques compétents). - Sensibiliser les personnes restées sur le site de Faladié aux risques de nouvel incendie en reconstruisant sur des cendres - Doter les réfugiés de nouvelles attestations et les sensibiliser aux spécificités de chaque statut. - Accompagner les sinistrés afin d'obtenir un document d'état civil

		Concernant la documentation, les sinistres ont déclaré avoir perdu leurs documents d'état civil (Carte NINA par exemple). C'est également le cas pour les réfugiés qui affirment avoir tous perdus leur attestation d'enregistrement fournie par la CNCR, brûlée dans l'incendie. Néanmoins, ils semblent confus entre les interventions de la CNCR et de la DRDS.	
Mouvement de population et intention	2	<p>Les personnes présentes au centre Mabilé avant l'incendie ont exprimé le souhait de retourner dans leurs villages d'origine si les conditions de sécurité et de retour digne sont assurées. Elles demandent notamment un accompagnement car elles ne disposent plus d'aucun bien. Par contre, elles ne veulent pas être relocalisées du centre car elles estiment que leurs conditions de vie sont acceptables sur ce site à part quelques difficultés pour s'alimenter.</p> <p>Les personnes présentes au Centre Mabilé depuis deux jours (après l'incendie) ont exprimé le souhait de retourner sur le site de Faladié une fois que l'espace sera réaménagé. Ce souhait a été fortement exprimé dans le groupe de discussion des hommes. Ce choix s'explique par le fait que la majorité d'entre eux avait commencé à s'intégrer dans le milieu et développer des relations sociales et économiques. Aussi, sur le nouveau site, ils n'ont pas encore d'abri, reçoivent difficilement de la nourriture, possèdent un accès limité à l'eau potable et ne peuvent pas y faire venir leur bétail.</p> <p>A Faladié, plusieurs hommes ont affirmé que leur mode de vie habituel était trop éloigné de celui fermé du centre et qu'ils ne pourraient pas s'adapter. Les réfugiés ont expliqué ne pas vouloir subir un nouveau déplacement.</p>	Cluster Protection : <ul style="list-style-type: none"> - Faire une évaluation plus précise des intentions par ménage - Entamer des discussions avec la DRDS pour les possibilités à long terme en prenant en compte les intentions des personnes et la dignité des sites (retour dans les villages d'origine ou dans des camps de PDI au centre, retour à Faladié, aménagement d'un nouveau site à Bamako, etc.)
Cohésion sociale	1	Aucun problème de cohésion sociale n'a été signalé au Centre Mabilé. Les deux communautés Dogon et Peulh vivant sur le site du centre Mabilé cohabitent en harmonie. Cela semble également être le cas pour les populations qui vivaient déjà sur le site et celles nouvellement arrivées.	
Personnes à besoins spécifiques	4	Au centre Mabilé, les individus/groupes ayant des besoins de prise en charge spécifique ont été identifiés :	Sous-Cluster Protection de l'Enfant :

		<ul style="list-style-type: none"> - Des enfants séparés ou non-accompagnés (une dizaine selon les estimations) - Un nombre important de femmes enceintes et femmes allaitantes n'ayant pas accès aux services de santé. - Quelques personnes en situation de handicap. L'équipe n'a pas observé de mesures particulières pour les personnes vivant avec un handicap mais les dispositions sont en cours pour répondre à leurs besoins par UNICEF et Solidarité International. - Quelques enfants de 0 à 5 ans testés pour malnutrition aiguë modérée (niveau jaune) et sévère (niveau rouge) - Un nombre important d'enfants présentant des signes de négligence et de détresse psychologique, nécessitant une prise en charge psychosociale et récréative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des espaces de jeu pour les enfants - Evaluer le nombre exact d'enfants séparés/non-accompagnés et assurer la prise en charge nécessaire <p>Cluster Nutrition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer plus précisément les besoins nutritionnels des enfants de 0-5 ans et assurer la prise en charge nécessaire <p>Cluster Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge des femmes enceintes et allaitantes
Ressenti psychologique	4	<p>Les sinistrés de l'incendie, en particuliers les femmes et les enfants, sont dans un état émotionnel qui mérite une prise en charge psychosociale immédiate. L'inquiétude, la colère et la frustration sont les sentiments prédominants.</p>	<p>Acteurs de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge psychologique des femmes et des enfants à travers des exercices thérapeutiques de groupe
Accès aux services de base	3	<ul style="list-style-type: none"> - WASH : Le centre Mabilé est doté de dispositifs d'alimentation en eau et d'installations sanitaires (12 latrines séparées pour les femmes et les hommes mais cette séparation n'est pas toujours respectée notamment par les personnes relocalisées du site de Faladié). Le site de Faladié ne dispose que d'une seule latrine fonctionnelle. - Santé : Le centre de santé au Centre Mabilé n'est plus fonctionnel, le matériel/les médicaments sont épuisés et les agents de santé ont arrêté de venir. Sur le site de Faladié, les cadavres d'animaux calcinés doivent être évacués rapidement pour ne pas devenir source de maladie. - Education : Les enseignants avaient l'habitude de dispenser des cours aux enfants au Centre Mabilé. 	<p>Clusters concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la mise à disposition des services de base - Appuyer les familles à Faladié en latrines d'urgences - Installer 15 tentes supplémentaires sur le site de Mabilé pour réduire la promiscuité ; cloisonner les salles de classes

		<ul style="list-style-type: none"> - Abri : Le centre Mabilé dispose de 28 salles de classes et 27 tentes pour abriter (voir ci-dessus pour les détails). Les tentes risquent de se dégrader avec la saison des pluies. Les salles de classes nécessitent un cloisonnement pour renforcer la dignité et l'intimité de familles. Les abris sur le site de Faladié sont tous détruits et certaines personnes tentent de reconstruire avec les matériaux disponibles. L'éclairage public pose un défi aussi bien à Faladié qu'à Mabilé. Les familles nécessitent un site sécurisé et aménagé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles à Faladié par des kits abris d'urgence en attendant leur relocalisation sur un nouveau site - Installer de lampadaires photovoltaïques mobiles pour un éclairage public à Faladié et à Mabilé
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>	<p>5</p>	<p>Au centre Mabilé, les personnes ont entendu parler du COVID 19. Certaines ont reçu des masques et elles ont toutes été informées/sensibilisées sur les mesures barrière, le lavage des mains avec du savon et le nettoyage de condiment avant cuisson.</p> <p>Les personnes du site de Faladié ont bénéficié de séances de sensibilisation sur le COVID-19 (les hommes plus que les femmes) et ont bénéficié des masques, des gels et kits sanitaire, malheureusement, la plupart ont été brulé lors de l'incident. De nouvelles distributions ont eu lieu après l'incendie.</p> <p>Cependant, les attitudes et pratiques observées démontrent que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale ne sont pas appliquées. L'équipe d'évaluation a constaté que les personnes ne respectent pas les barrières de distanciation et l'utilisation des matériels séparés.</p> <p>Les personnes ont exprimé leur souhait de recevoir plus d'information sur la manifestation de la maladie et des mécanismes pratiques de prévention.</p>	<p>Tous les acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions de sensibilisation sur le COVID-19, en mettant le focus sur les femmes, et les accompagner d'affiches à disposer dans les deux sites (Solidarités Internationale assurera cette prise en charge dès le 04/05) - Assurer la bonne utilisation des kits de lavage de main collectifs, notamment le remplissage d'eau à Mabilé et la disponibilité de l'eau à Faladié